

LE STATUT DE L'ENFANT CONFIE

La Commission d'Evaluation de la Situation et du Statut des Enfants Confies (CESSEC)

Code : FEXCESSEC

La Loi du 14 mars 2016 sur la protection de l'enfance a profondément modifié la manière d'aborder la situation des enfants confiés.

C'est désormais en confrontant le recueil des besoins de l'enfant avec l'analyse de son mode de vie, ses ressources et son statut que les travailleurs sociaux vont devoir se questionner sur l'articulation de son projet personnalisé. (Projet pour l'enfant)

L'attention continue et l'évaluation annuelle de l'adéquation du statut de l'enfant avec ses besoins et les ressources de l'environnement sont devenues obligatoires et demandent de la part de tous les travailleurs sociaux une vraie expertise pour répondre à cette obligation, tant par une analyse de la situation de l'enfant et de sa famille que d'une connaissance fine des différents statuts pour l'enfant. En effet, ce n'est qu'à partir du rapport détaillé de la situation de l'enfant que pourra être saisie la CESSEC, instituée par la loi de mars 2016.

Une connaissance approfondie des modalités du retrait d'autorité parentale, du délaissement parental ou de remise volontaire de l'enfant est désormais incontournable pour être à la hauteur des attentes.

Une partie de la formation s'attachera à analyser les situations rencontrées, le mode de fonctionnement de la CESSEC, le suivi de ses avis et les conséquences pour l'enfant et son devenir.

Dates : 12-13 juin 2023

Horaires : 9 h – 17 h

Durée : 2 jours / 14 heures

Nb personnes : 8 minimum / 15 maximum

Lieu : Formation à distance

Tarif : 500 €

FORMATION

Public visé et prérequis

- Professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Membres d'une CESSEC
- Travailleurs sociaux effectuant les enquêtes des situations préoccupantes
- Travailleurs sociaux en charge du suivi des enfants placés
- Cadres travaillant en collaboration avec les travailleurs sociaux

Objectifs pédagogiques

- S'approprier les dispositions de la loi du 14 mars 2016 et celles des lois de mars 2022 relatives à la protection de l'enfance
- Repérer les implications et les conséquences concrètes de ces lois dans le travail des professionnels
- Mesurer l'impact de ce nouveau dispositif sur le parcours de l'enfant

Compétences visées

- Identifier les différents statuts de l'enfant accueilli
- Mettre en œuvre le dispositif sur le parcours de l'enfant dans le cadre du travail sur l'évaluation du statut de l'enfant, le travail de la commission, les formalités à accomplir, le suivi de l'évolution de la situation

Méthodes pédagogiques

La formation s'appuiera principalement sur une pédagogie active en utilisant les situations professionnelles vécues des participants pour illustrer le contenu de la formation.

- Apports théoriques suivis d'échanges avec les participants
- Analyses de cas
- Mises en situation
- Remise de supports : des fiches techniques, des fiches pratiques
- Réponse aux questions des participants

Modalités d'évaluation

La formation est sanctionnée par une attestation de formation. L'évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques est mesurée tout au long de la formation à l'aide d'exercices pratiques, d'études de cas et de mises en situation, et de temps d'échange pour répondre aux questions des participants. Un questionnaire est également distribué en fin de formation pour mesurer à la fois la satisfaction globale des participants et la pertinence du contenu de la formation par rapport à leurs besoins.

Intervenants

- Bertrand MORIN, formateur, médiateur, ex-directeur d'établissement médico-social
- Lise-Marie SCHAFFHAUSER, juriste, formatrice spécialisée en droit de la famille

CONTENU

- 1/ Rappels sur les fondamentaux de l'enfant confié
- 2/ La question du statut de l'enfant : incidences pour l'enfant, sa famille, les professionnels
- 3/ Le fonctionnement et l'organisation de la CESSEC (composition – règlement intérieur – préparation de la présentation des situations – invitations – place des familles et de l'enfant - compte rendus)
- 4/ L'examen annuel et l'évaluation de la situation de l'enfant
- 5/ Proposition et appropriation d'une grille d'observation à destination des travailleurs sociaux.
- 6/ Caractériser les questions liées à l'autorité parentale, l'exercice sur la personne, la représentation, la gestion des biens
- 7/ Évaluer le délaissement parental
- 8/ Caractériser le « manque de direction » (retrait d'autorité parentale)
- 9/ Caractériser l'évolution des besoins de l'enfant
- 10/ Caractériser l'effectivité de l'aide appropriée aux parents
- 11/ Les différents statuts possibles (avec utilisation d'une fiche technique pour chaque statut) : les délégations d'autorité parentale, la tutelle, le délaissement parental, le statut de proche ou tiers digne de confiance, le tiers à titre bénévole, le statut de pupille de l'État
- 12/ Faire évoluer le statut de l'enfant : à partir du référentiel proposé, comment faire pratiquement, quels sont les appuis possibles, avec quels documents ?
- 13/ Accompagner l'enfant, son établissement/ sa famille d'accueil lors de son changement de statut

INSCRIPTION

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos collaborateurs à cette formation, merci de compléter, signer et nous retourner votre bulletin d'inscription (disponible sur notre [site Internet](#)) par mail à l'adresse formation@adoptionefa.org. L'inscription doit nous parvenir 11 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai, encadré par des modalités législatives, a pour objectif de permettre une période de réflexion suffisante avant tout engagement et faciliter l'annulation si nécessaire.

Contact

Fédération Enfance & Familles d'Adoption
Service Formation – 221 rue La Fayette – 75010 PARIS
Tel : 01 40 05 57 70 / 07 66 35 63 71
Mail : formation@adoptionefa.org

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter aux coordonnées indiquées ci-dessus.

La formation est déclinable sur mesure. Nous contacter pour obtenir un devis.